

**Route du Mont-Lozère  
Le Bleymard  
48190 MONT LOZERE ET GOULET**

Le Bleymard, le 7 juin 2019

Monsieur Jean de LESCURE  
Président  
A  
Mesdames, Messieurs  
Les conseillers communautaires

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au prochain conseil communautaire qui se déroulera

**Le 14 juin 2019 à 15 heures 00  
Salle de réunion Mairie de Saint André Capcèze**

Comptant sur votre présence, veuillez agréer Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations

Jean de LESCURE  
Président,



**Ordre du jour :**

- Présentation de la CCSS de Convention Territoriale Globale et autorisation signature de la convention
- Approbation du compte rendu des conseils communautaires des 12 et 30 avril 2019
- Donner d'acte des décisions prises en vertu de la délégation donnée
- Demande d'engagement dans le cadre de la procédure des terres incultes sur le Domaine de Chapieu (communes de Mende et Lanuéjols)
- Versement d'une subvention à : Scènes Croisées, Mission Locale Lozère, FNACA de Villefort et à la micro crèche
- Désignation des représentants pour siéger au Comité Départemental du Tourisme et au Syndicat Mixte de l'EDML suite à la modification de leurs statuts
- Renouvellement de la ligne de trésorerie
- Remboursement de dépenses payées par la commune de Saint Etienne du Valdonnez pour le Centre de Secours
- Convention avec le SMAML pour utilisation de la salle hors-sac pour point accueil d'information touristique
- Délégation de gestion de la compétence GEMAPI avec l'Etablissement Public Loire
- Conventions de mise à disposition des terrains, des installations et d'exploitation de l'étang de la Bastide par un gestionnaire
- Convention avec l'association du Bois de Bertrand pour accueil de loisirs des enfants pendant les vacances scolaires d'été
- Convention avec le Syndicat Mixte de collecte et de traitement des déchets ménagers Lozère Centre pour la collecte des ordures ménagères sur le territoire du Valdonnez

- Convention de fonctionnement des points d'informations touristiques avec les communes de la Bastide, Lanuéjols et Mont Lozère et Goulet
- Création régie pour l'encaissement des produits relatifs à la promotion du tourisme, régie de recettes et d'avances et fixation du prix de ventes de divers produits boutiques touristiques et des adhésions des partenaires
- Fixation prix de vente du catalogue du Château de Castanet – intégration dans la régie
- Fixation participation financière due par la Cézarenque pour l'utilisation de la halle des sports
- Précarité énergétique
- SPANC
- Création d'aires de camping-car
- Admission en non-valeur : budget principal, ordures ménagères et SPANC
- Aides financières de l'Agence de l'Eau
- Extension des locaux administratifs du Bleygard et agrandissement des centres de secours du Bleygard et de Saint Etienne du Valdonnez
- Action sociale : adhésion au Cnas et Chèque déjeuner
- Prolongation des contrats de travail d'agents saisonniers
- Création emplois pour :
  - centre de Loisirs
  - 1 agent technique titulaire
  - 1 agent technique en remplacement d'un agent en maladie
- Adhésion au service de conseil en recrutement du CDG pour recrutement des agents titulaires
- Fixation du montant de prise en charge des frais relatifs au VAE
- Questions diverses